

La lettre du Maire

Déclaration de Monsieur le Maire sur la question de l'eau à l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2010



Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais faire une intervention liminaire à notre séance du Conseil Municipal.

Notre assemblée est le moment solennel et officiel de la vie démocratique Port St Louisienne, c'est la raison pour laquelle

"j'ai décidé de faire un point sur une question qui me préoccupe tout autant que les Port St Louisiens : l'Eau".

Sans revenir en détail sur l'historique de la gestion de l'eau dans notre commune, je ne peux regretter, ici, aujourd'hui que 2 choses :

La première est bien évidemment la délégation de service public actée dès 1993,

La deuxième : les retards qui ont été pris, pour construire la station d'épuration.

Pour cette dernière, si l'on peut regretter les hésitations, les maladresses, les engagements non tenus : une chose est certaine,

"en 2008, le lancement de la station d'épuration de Port-St-Louis-du-Rhône était devenue une urgence " :

1 environnementale d'abord.

Parce qu'il est impensable au 21^{ème} siècle à l'heure des grenelles, des plans climat ou autre idée de taxe carbone, qu'une collectivité continue à rejeter ses eaux usées dans un fleuve de l'importance du Rhône.

2 financière ensuite,

"parce que chaque jour de retard pris pour sa construction risquait d'entraîner des pénalités très conséquentes fixées par l'Europe".

En ce qui concerne la délégation de Service Public, l'expérience nous montre, une nouvelle fois que la privatisation d'un service public nuit aux populations.

Qu'une privatisation, parce qu'elle est par nature mise aux mains de la rentabilité financière ne peut être contrôlée.

A Port-St-Louis-du-Rhône, cela s'est confirmé pour l'eau : 15,90 % d'évolution moyenne annuelle du prix sur 5 ans.

C'est la cour régionale des comptes qui le souligne dans un rapport en 1999.

Alors, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, la situation est suffisamment d'importance pour que nous fassions ce qu'il faut.

Je ne rentrerai pas dans des querelles de clocher pour montrer les responsabilités des uns ou des autres.

Un double objectif, ou plutôt un objectif et une ambition m'animent :

"Trouver les solutions rapides pour que les Port-St-Louisiens ne supportent pas lourdement la construction de la station d'épuration".

Pour cela, je me suis attelé à rencontrer au travers de plusieurs rendez-vous :



- L'Agence Régionale de l'Eau
- Le Président du Conseil Général
- Le Président Granié
et je suis en attente d'un rendez-vous avec le
Président du Conseil Régional.
Ce que je peux dire, à ce jour, c'est que les portes
se sont entrouvertes pour trouver des solutions.

Ce sont l'avancée des dossiers et ces rendez-vous
qui ont conditionné ma discrétion à ce jour.

"Mon ambition, elle, reste celle de
notre engagement pré-électoral :
retrouver une maîtrise publique de
l'Eau sur le territoire intercommunal".

Si nous y travaillons juridiquement, aujourd'hui, il
devient urgent de le faire politiquement, urgent de
redonner aux citoyens, et pas qu'à Port-St-Louis,
d'ailleurs, la maîtrise de ce bien commun de l'humanité
qu'est l'eau, sa gestion et sa distribution.
Pour cela, j'ai rencontré les responsables du Parti
Communiste Français et ceux du syndicat CGT qui lancent
une bataille sur le territoire intercommunal en ce sens.
Et je rencontre jeudi, après demain, le Conseiller
Régional chargé de mettre en place la Maison Publique
Régionale de l'Eau dont l'une des missions premières
est d'aider les collectivités à reprendre en gestion l'eau.

Je voulais vous faire part de ces avancées et vous faire savoir que

"je mets tout en œuvre pour que
demain les Port-St-Louisiens ne
supportent pas les fluctuations d'un
prix de l'eau fixé par la rentabilité".

Pour que les Port-St-Louisiens ne supportent pas la
construction de la station d'épuration aussi lourdement.

Aussi, comme cela semble être un souhait majoritaire,
je ferai la proposition d'une réunion publique en
présence de tous les acteurs de la question.

Ce sera l'occasion pour tous : Partis politiques,
syndicats, élus de la majorité et de l'opposition,
simples citoyens de s'exprimer.

Pour conclure, je voudrais redire combien je garde
espoir en une solution qui réponde aux attentes des
Port-St-Louisiens.

J'y travaille avec toute la discrétion que le sujet nécessite.

J'espère que chacun, dignement saura prendre
ses responsabilités.

Jean-Marc CHARRIER
Maire de Port Saint Louis du Rhône
Conseiller Général des Bouches du Rhône
Vice Président de Ouest Provence



EN REPONSE A L'APPEL DE L'UNION DES MAIRES DE FRANCE ET DU COLLECTIF SAUVONS NOS COMMUNES

Sauvons nos communes



**LA MAIRIE
DE PORT SAINT LOUIS DU RHONE
COMME DE NOMBREUSES
AUTRES DANS LE DEPARTEMENT**

**SERA FERMEE AU PUBLIC
LE MARDI 13 JUILLET**

(les agents seront présents sur leur lieu de travail)

**POUR S'OPPOSER A LA REFORME
DES COLLECTIVITES QUI PROGRAMME
LA DISPARITION DES COMMUNES**